

En Occitanie, 490 000 personnes vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté

Insee Analyses Occitanie • n° 127 • Février 2023



Région parmi les plus pauvres de France métropolitaine, l'Occitanie compte près de 490 000 personnes vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté en 2019, en plus des 960 000 personnes en situation de pauvreté monétaire. Les chômeurs, les familles monoparentales et les familles nombreuses sont particulièrement exposés. La majorité des personnes à la limite de la pauvreté vivent dans une commune urbaine, notamment des salariés. Les retraités sont plus souvent en situation de précarité dans les communes rurales les plus isolées.

En l'absence de prestations sociales, 290 000 personnes à la limite de la pauvreté passeraient sous le seuil de pauvreté.

En 2019, l'Occitanie figure parmi les régions les plus pauvres de France métropolitaine, derrière la Corse, les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur : 960 000 personnes, soit 16,8 % de la population, vivent avec moins de 1 097 euros mensuels, seuil de pauvreté monétaire fixé à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. De nombreuses autres personnes vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté.

9 % des habitants d'Occitanie vivent à la limite de la pauvreté

En Occitanie en 2019, 490 000 personnes ont un niveau de vie compris entre 1 097 euros et 1 280 euros par mois (60 % et 70 % du niveau de vie médian de France métropolitaine). Cette population constitue un « halo de la pauvreté » et représente 8,6 % de la population de l'Occitanie. La région se situe au 3^e rang des régions métropolitaines pour la part de sa population dans le halo de la pauvreté derrière la Corse et les Hauts-de-France.

Ainsi, en Occitanie en 2019, une personne sur quatre est soit en situation de pauvreté monétaire, soit à la limite de la pauvreté

► **figure 1.**

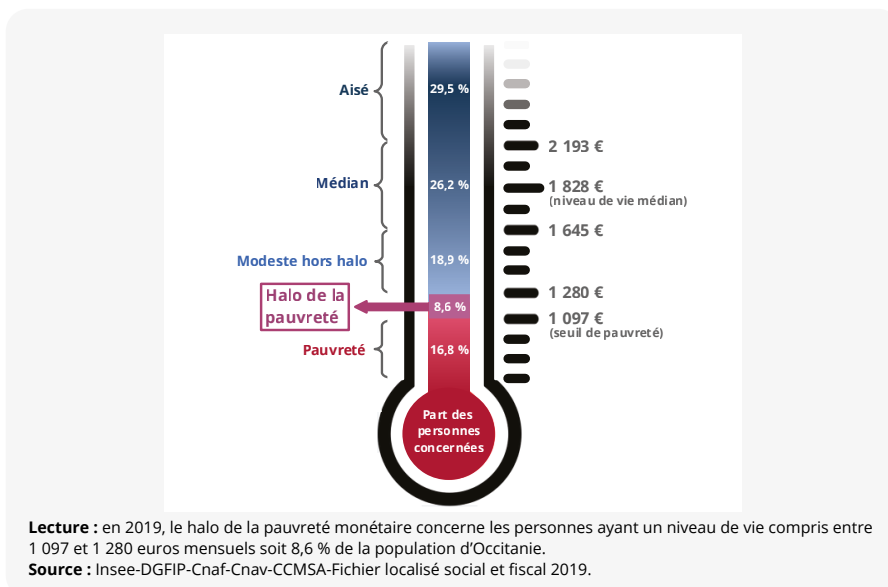
Les familles monoparentales sont les plus exposées

Les populations à la limite de la pauvreté ont des caractéristiques voisines de celles en situation de pauvreté. Les familles monoparentales sont particulièrement concernées. Près de la moitié d'entre elles sont soit pauvres (32,4 %) soit à la limite

de la pauvreté (12,7 %) ► **figure 2.** Dans ces familles, le parent seul est une femme dans huit cas sur dix.

Les familles nombreuses sont également plus souvent en situation de pauvreté monétaire (29,5 % des couples avec 3 enfants ou plus) ou dans le halo de la pauvreté (12,5 % d'entre eux).

► 1. Part de la population selon le niveau de vie en 2019 en Occitanie



Enfin, les personnes seules constituent la troisième population vivant avec les revenus les plus modestes. Elles sont 22,7 % à vivre sous le seuil de pauvreté et 11,4 % juste au-dessus. Les femmes seules sont plus souvent à la limite de la pauvreté que les hommes seuls. Elles sont, en revanche, moins souvent en situation de pauvreté que leurs homologues masculins. Les personnes seules dans le halo de la pauvreté sont souvent âgées : six sur dix ont 60 ans ou plus.

Indépendamment de leur situation familiale, trois chômeurs sur quatre vivent sous le seuil de pauvreté (57,9 %) ou à sa limite (14,7 %) en raison de leur éloignement du marché du travail. Les salariés et les retraités, pourtant moins à risque, sont nombreux à se situer à la limite de la pauvreté. Ainsi, 8,1 % des individus d'un ménage déclarant des salaires et traitements comme source principale de revenu relèvent du halo de la pauvreté. Parmi les ménages de retraités, ils sont 9,1 %.

Davantage de personnes à la limite de la pauvreté dans l'urbain, notamment des salariés

La majorité des personnes à la limite de la pauvreté vivent dans une commune urbaine (61 %). Souvent ces personnes occupent un emploi. Les salariés représentent plus de la moitié des populations urbaines proches de la pauvreté ► **données complémentaires**.

Au sein des territoires urbains, les personnes à la limite de la pauvreté sont concentrées dans les grands centres, regroupant les communes les plus densément peuplées des agglomérations de Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan et Béziers. Cependant, elles sont en proportion plus présentes dans les centres urbains intermédiaires ► **pour comprendre**. Dans ces territoires constitués de la plupart des préfectures (Cahors, Rodez...) ou de communes situées à la périphérie des grands centres urbains (Lunel ou Mauguio à la périphérie de Montpellier par exemple), 9,6 % de la population vit juste au-dessus du seuil de pauvreté contre 8,6 % des habitants des grands centres urbains et 9,0 % de ceux des petites villes (Foix, Uzès, Sigean...) ► **figure 3**.

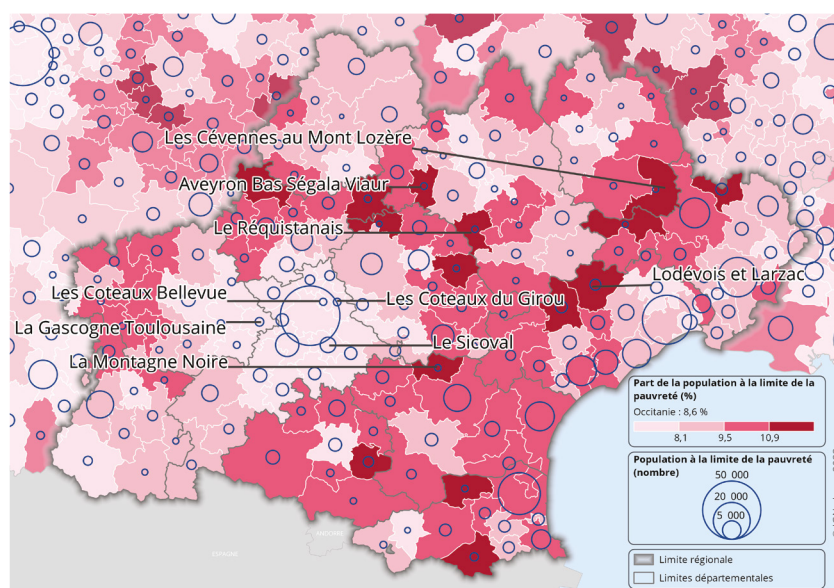
La proportion plus importante de personnes à la limite de la pauvreté dans les centres urbains intermédiaires s'explique par le profil des salariés différent de ceux des grands centres urbains : plus d'employés et d'ouvriers, moins de cadres, une part importante de personnes peu ou pas diplômées

► Encadré 1 – Une part importante de personnes à la limite de la pauvreté dans les communautés de communes les plus rurales

Les personnes proches de la pauvreté sont relativement plus présentes dans les territoires les moins denses où la pauvreté est déjà importante. C'est le cas de l'arrière-pays méditerranéen, mais aussi de l'Ariège, de l'ouest du Gers ou encore d'une zone allant du nord de Montauban au sud de Rodez. Ces territoires englobent les intercommunalités où la part de personnes à la limite de la pauvreté est la plus élevée, communauté de communes du Réquistanais en tête (13 %). Viennent ensuite les communautés de communes Aveyron Bas Ségala Viaur, des Cévennes au Mont Lozère, du Lodévois et Larzac ou encore de la Montagne Noire, avec chacune 12 % de leur population dans le halo de la pauvreté. À laquelle s'ajoute la population vivant sous le seuil de pauvreté qui varie de 18 % dans l'EPCI Aveyron Bas Ségala Viaur à 24 % dans celui du Lodévois et Larzac.

À l'inverse, les personnes proches de la pauvreté sont relativement moins nombreuses autour de la métropole toulousaine. Ses environs regroupent la plupart des intercommunalités de la région pour lesquelles moins de 5 % de la population vit dans le halo de la pauvreté. C'est le cas dans les communautés de communes des Coteaux Bellevue, des Coteaux du Girou, de la Gascogne Toulousaine et la communauté d'agglomération du Sicoval. Ces territoires sont aussi parmi ceux où la pauvreté monétaire est la plus faible.

► Population à la limite de la pauvreté par EPCI en 2019 en Occitanie



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2019.

► 2. Part des personnes à la limite de la pauvreté et en situation de pauvreté selon le type de ménage et l'origine principale de leurs revenus déclarés en 2019 en Occitanie

| Ensemble | Part de la population | |
|--|--------------------------|----------------------------|
| | En situation de pauvreté | À la limite de la pauvreté |
| | 16,8 | 8,6 |
| Type de ménage | | |
| Familles monoparentales | 32,4 | 12,7 |
| Couples avec 3 enfants ou plus | 29,5 | 12,5 |
| Personnes seules | 22,7 | 11,4 |
| Ménages déclarant principalement des... | | |
| Salaires et traitements | 11,6 | 8,1 |
| Indemnités de chômage | 57,9 | 14,7 |
| Pensions, retraites et rentes* | 12,2 | 9,1 |

* Ménages dont le référent fiscal a plus de 60 ans et dont la principale source de revenus est une pension, une retraite ou une rente.

Leurre : 32,4 % des individus appartenant à une famille monoparentale vivent sous le seuil de pauvreté.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2019.

et des emplois à temps partiel plus répandus ► **figure 4**. Par ailleurs, ces centres urbains intermédiaires abritent davantage de couples sans enfant ou avec un ou deux enfants, moins exposés à la pauvreté que les familles nombreuses et les familles monoparentales.

L'exception des ceintures urbaines

Au sein des communes urbaines, les ceintures urbaines font exception. Les personnes en situation de pauvreté monétaire ou à sa limite y sont relativement moins nombreuses (respectivement 10,7 % et 6,8 % des

habitants) ► **figure 3.** Ces communes, situées en proche périphérie des plus grandes agglomérations de la région, abritent en effet une population plus favorisée constituée de moins de chômeurs, plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures et plus de propriétaires.

Un habitant sur dix à la limite de la pauvreté dans les territoires les plus ruraux

La pauvreté touche également les territoires ruraux : les communes rurales regroupent 34 % des personnes en situation de pauvreté et 39 % de celles appartenant au halo de la pauvreté. Dans les territoires ruraux, bourgs ruraux, rural à habitat dispersé ou très dispersé, la part des personnes à la limite de la pauvreté varie entre 8,0 et 9,7 %. C'est dans les communes rurales les plus isolées (dites « à habitat très dispersé ») que leur proportion y est la plus forte (9,7 %) malgré leur faible nombre (30 400 personnes). En ajoutant la part de la population en situation de pauvreté, ces territoires restent les plus exposés dans le rural, 27,4 % de leurs habitants vivant dans la pauvreté ou dans son halo.

Trois habitants sur dix dans le rural sont des retraités, contre deux sur dix dans les communes urbaines. Ils sont plus souvent en situation de précarité dans les communes rurales à habitat très dispersé : 15,8 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté et 12,3 % juste au-dessus. Ils sont plus souvent seuls et ne bénéficient ni des économies d'échelle que procure la vie à deux, ni d'un éventuel revenu complémentaire apporté par le conjoint. De plus, ils sont souvent d'anciens agriculteurs percevant de petites retraites.

Dans les communes rurales, à la différence de l'urbain, les personnes

► 3. Part des personnes à la limite de la pauvreté et en situation de pauvreté selon la grille de densité communale en 2019 en Occitanie

| | Part de la population | |
|---------------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| | En situation de pauvreté | À la limite de la pauvreté |
| Ensemble Occitanie | 16,8 | 8,6 |
| Communes urbaines | 18,4 | 8,6 |
| <i>Grands centres urbains</i> | 21,5 | 8,6 |
| <i>Centres urbains intermédiaires</i> | 19,8 | 9,6 |
| <i>Petites villes</i> | 16,3 | 9,0 |
| <i>Ceintures urbaines</i> | 10,7 | 6,8 |
| Communes rurales | 14,5 | 8,5 |
| <i>Bourgs ruraux</i> | 14,4 | 8,5 |
| <i>Rural à habitat dispersé</i> | 13,4 | 8,0 |
| <i>Rural à habitat très dispersé</i> | 17,7 | 9,7 |

Lecture : 9,7 % de la population vivant dans le rural à habitat très dispersé a un niveau de vie à la limite de la pauvreté.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2019.

► Encadré 2 – Sans les prestations sociales, 60 % des personnes dans le halo de la pauvreté basculeraient dans la pauvreté

Les prestations sociales jouent un rôle essentiel pour réduire les inégalités entre les ménages. Elles se partagent en prestations familiales (allocations familiales, prestation d'accueil du jeune enfant...), minima sociaux (allocation de solidarité aux personnes âgées, revenu de solidarité active...) et prestations logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement social...). Ces prestations représentent 37 % du revenu disponible des ménages vivant sous le seuil de pauvreté. Leur part est moins importante dans les revenus de la population à la limite de la pauvreté (27 %), mais sans ces prestations, 290 000 personnes, soit 60 % de cette population, basculeraient sous le seuil de pauvreté. Selon les territoires, l'impact des prestations sociales est différent. Elles permettent à 66 % des habitants proches de la pauvreté de l'éviter dans les communes urbaines et à 51 % dans les communes rurales. Dans ces dernières, les cas de non-recours sont peut-être plus courants.

pauvres ou proches de la pauvreté sont majoritairement propriétaires de leur logement (jusqu'à sept sur dix dans le rural à habitat très dispersé). Ces territoires regroupent moins de personnes en âge de travailler, donc moins de personnes susceptibles d'être exposées aux aléas économiques entraînant une baisse de revenus (chômage, activité à temps partiel...). Les activités exercées diffèrent également avec plus d'activités agricoles et de travail indépendant. Les personnes appartenant à des ménages déclarant principalement des revenus d'une activité non salariée (indépendants, agriculteurs) sont plus souvent en situation de

pauvreté monétaire (25,3 %) ou proches de la pauvreté (6,6 %) que dans l'urbain (respectivement 21,2 % et 5,2 %). Dans les communes à habitat très dispersé, cette population est particulièrement précaire : 30,0 % vivent sous le seuil de pauvreté et 8,0 % juste au-dessus. ●

Pierre-Julien Andrieux

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 4. Part de la population à la limite de la pauvreté selon le type de territoire en Occitanie en 2019 (en %)

| | Population à la limite de la pauvreté | | Type de ménage | | | Ménages déclarant principalement des | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|------------|-------------------------|--------------------------------|------------------|--------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part | Familles monoparentales | Couples avec 3 enfants ou plus | Personnes seules | Indemnités de chômage | Salaires et traitements | Pensions de retraite* |
| Ensemble Occitanie | 486 824 | 8,6 | 12,7 | 12,5 | 11,4 | 14,7 | 8,1 | 9,1 |
| Communes urbaines | 294 916 | 8,6 | 12,6 | 12,5 | 11,2 | 14,5 | 8,3 | 8,5 |
| <i>Grands centres urbains</i> | 116 081 | 8,6 | 12,0 | 12,2 | 10,4 | 14,4 | 8,3 | 8,4 |
| <i>Centres urbains intermédiaires</i> | 91 293 | 9,6 | 13,5 | 13,5 | 12,5 | 14,5 | 9,6 | 9,2 |
| <i>Petites villes</i> | 47 093 | 9,0 | 13,4 | 13,4 | 12,3 | 14,3 | 8,7 | 9,1 |
| <i>Ceintures urbaines</i> | 40 450 | 6,8 | 12,1 | 10,9 | 9,8 | 15,4 | 6,4 | 6,8 |
| Communes rurales | 191 908 | 8,5 | 12,8 | 12,5 | 11,9 | 15,1 | 7,7 | 9,8 |
| <i>Bourgs ruraux</i> | 96 922 | 8,5 | 13,1 | 12,7 | 12,1 | 15,5 | 8,0 | 9,3 |
| <i>Rural à habitat dispersé</i> | 64 551 | 8,0 | 12,4 | 12,2 | 11,3 | 14,7 | 7,2 | 9,4 |
| <i>Rural à habitat très dispersé</i> | 30 435 | 9,7 | 12,6 | 12,6 | 12,5 | 14,4 | 8,2 | 12,3 |

* Ménages dont le référent fiscal a plus de 60 ans et dont la principale source de revenus est une pension, une retraite ou une rente.

Lecture : en Occitanie, 12,7 % des personnes vivant dans une famille monoparentale sont proches de la pauvreté en 2019.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2019.

► Sources et définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Une UC est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Ainsi, un couple avec deux enfants de moins de 14 ans (2,1 UC) et gagnant 2 680 euros net par mois a un niveau de vie de 1 276 €.

Un individu est considéré comme **pauvre** lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian national, soit 1 097 euros mensuels en 2019.

Un individu est considéré comme appartenant au **halo de la pauvreté** lorsque son niveau de vie est compris entre 60 % et 70 % du niveau de vie médian national, soit entre 1 097 euros et moins de 1 280 euros par mois en 2019.

Le **fichier localisé social et fiscal 2019 (Filosofi)** mobilise des données fiscales exhaustives ainsi que des données émanant des organismes gestionnaires des prestations sociales (Cnaf, Cnav, MSA). Il permet de reconstituer les revenus déclaré et disponible intégrant les prestations sociales réellement perçues. Les revenus sont calculés au niveau des ménages, ce qui peut masquer des situations individuelles disparates.

► Pour en savoir plus

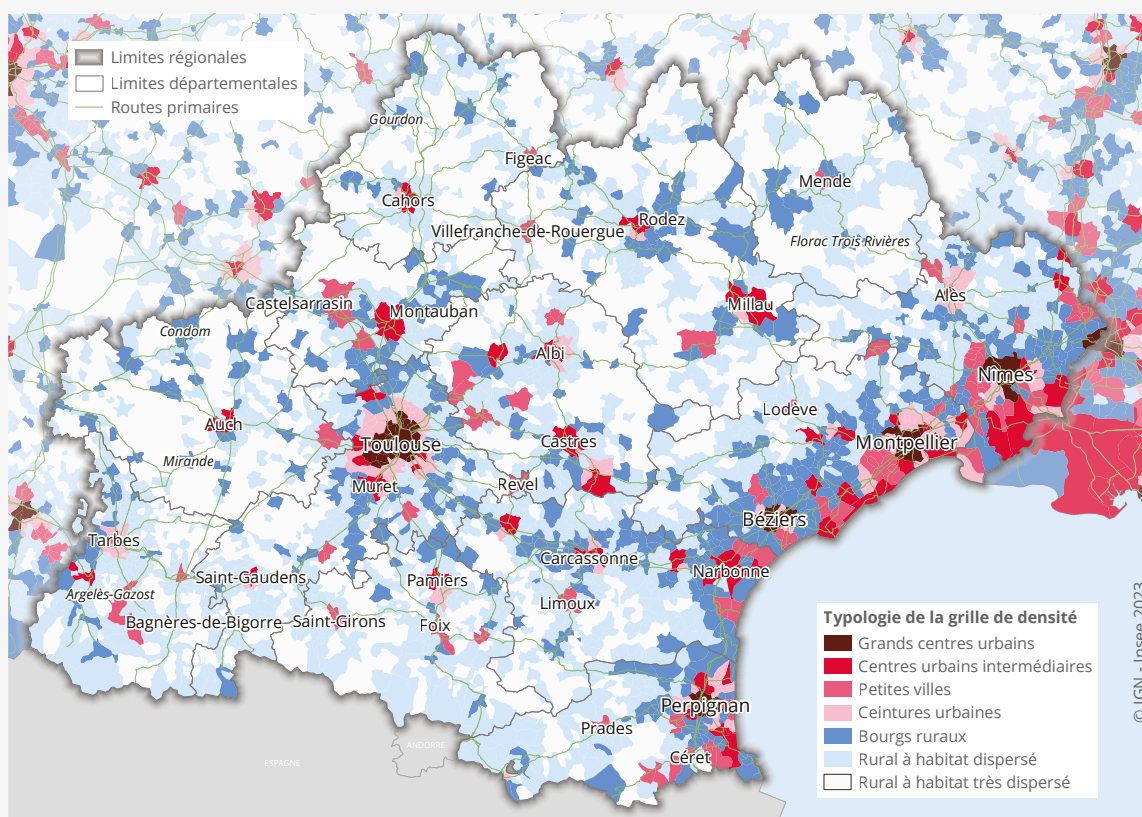
- « Un travailleur sur dix reste pauvre malgré les autres ressources de son ménage », *Insee Analyses Occitanie* n° 116, juin 2022.
- « Une pauvreté plus forte dans les centres urbains et dans le rural à habitat très dispersé », *Insee Analyses Occitanie* n° 115, juin 2022.
- Tableau de bord de la précarité – édition 2022.
- « Vivre juste au-dessus du seuil de pauvreté monétaire : des situations majoritairement transitoires », *Insee Analyse Auvergne-Rhône-Alpes* n° 148, juin 2022.
- « Plus d'un demi-million de personnes proches du seuil de pauvreté », *Insee Flash Hauts de France* n° 119, avril 2021.

► Pour comprendre

La grille communale de densité s'appuie sur une méthodologie européenne pour caractériser les communes en fonction de la distribution de la population sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Au-delà de la densité moyenne, la définition retenue tient aussi compte, au sein même de la commune, de l'importance des zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface.

La grille communale permet ainsi de distinguer sept catégories de communes : d'une part, les grands centres urbains, les centres urbains intermédiaires, les ceintures urbaines et les petites villes, qui constituent l'espace urbain et d'autre part, les bourgs ruraux, les communes rurales à habitat dispersé et très dispersé qui constituent l'espace rural.

► Grille communale de densité de la région Occitanie



Sources : Insee, Code Officiel Géographique et Fideli 2018.

